



COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES
Espace Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent
78310 COIGNIERES
N° affiliation FFTA : 878131
N° agrément CNIL : 305620
N° agrément DDJS : 78-1193

N° SIRET 799 584 719 00014 – APE 9312 Z

Président : Michel SALL

email pour contact : michel.sall@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 8 mai 2022

L'assemblée générale s'est tenue sur le terrain de tir à l'arc de Coignières,
Le Quorum étant atteint avec 23 personnes présentes et 4 représentées sur 47 adhérents inscrits,
la séance est ouverte à 16h30

Rapport Moral du Président le 8 mai 2022

1 La rentrée et les effectifs

Bien évidemment, nous étions présents au forum des associations. Avec l'accord du service des sports, nous avons fait nos portes ouvertes l'après midi du forum. Un grand merci à celles et ceux qui sont venus m'aider car contrairement à ce que je pensais, nous avons eu beaucoup de monde.

Nous sommes un peu plus nombreux que les années passées (47 personnes contre 47, 45 et 37 personnes les années précédentes). La répartition est la suivante :

- poussin 5
- benjamin 6
- minime 4
- cadet 6
- junior 2
- senior 1 6
- senior 2 8
- senior 3 10

2 Cours / entraînement / formations

2.1 Entraîneurs

Pas de changement.

Lors de l'AG de la région, j'ai appris que l'assistant entraîneur n'existe plus. Il est remplacé par l'encadrant fédéral qui est plus autonome. Il faut donc voir comment faire évoluer en ce sens.

2.2 Formations

Nous n'avons pas suivi de formation cette année. Nous devons songer à effectuer la transition entraîneur 1 > entraîneur fédéral et la transition assistant entraîneur > encadrant fédéral. Nous devons aussi former des jeunes, j'avais pensé à Mattéo.

Thomas a fini sa formation arbitre et devrait prêter serment à la rentrée prochaine. Merci Thomas.

2.3 Créneaux

Nous avons repris nos créneaux habituels. Les lundi, jeudi et vendredi ne sont guère remplis (souvent moins de 5 archers). Il n'en va pas de même le samedi où il y a plus de 15 jeunes et quelques adultes

sans compter les encadrants. Je remercie Marie-Rose, Pascal, Marc et Matthieu pour leur présence et leur aide en tant qu'encadrants.

L'utilisation des panneaux pour séparer les débutants des confirmés n'est pas pratique pour moi car je ne vois pas bien se qui se passe côté confirmés. Je reviendrais là dessus dans les points divers.

2.4 Passages de flèches

Nous avons fait deux passages de flèches, le premier en décembre et le second pendant notre concours débutants.

2.5 Tirs loisirs

Grâce à Aymeric et Marc, nous avons organisés beaucoup de tirs pour les jeunes (et les moins jeunes, évidemment) en extérieur et en salle.

Un merci particulier à Aymeric qui a pris beaucoup de plaisir à nous faire de magnifiques cibles pour Halloween et pour le tir de la Saint-Sébastien. Pour le tir d'Halloween, j'ai dû me rabattre sur de petites citrouilles car comme vous pouvez l'imaginer, il y a eu une razzia sur les citrouilles.

Marc, quant à lui a organisé plusieurs parcours natures pour le plus grand bonheur des jeunes.

Nous avons prévu d'emmener les jeunes sur le parcours permanent de Magny les Hameaux. J'espère que nous pourrons effectivement le faire.

2.6 Concours

2.6.1 Concours débutants

Notre concours débutants s'est déroulé les 5 et 6 février 2022. Que nous ayons pratiquement plus de jeunes que d'adultes s'est fait sentir : heureusement que quelques parents sont venus nous aider pour l'installation. Merci à Thomas qui nous a permis d'utiliser sa camionnette pour aller chercher les cibles de l'ASQY (en 2 aller-retour).

Nous avons eu une forte participation : plus de 170 archers dont 20 de notre Compagnie. Notre concours est en effet très prisé et beaucoup l'attendaient avec impatience. Il est doublé d'un passage de flèches ce qui n'est pas toujours le cas des autres concours débutants. Il est résulte qu'il peut être ouvert à des non-débutants mais hors concours.

Résultats :

- plume blanche : Louise et Sissi
- flèche bleue : Teddy et Mattéo
- flèche noire : Florian et Gildas
- flèche rouge : Timothée et Mattéo

2.6.2 Concours salle

A priori, à part Francis, nous n'avons fait que le concours d' Elancourt.

2.6.3 Concours loisirs

Nous étions 14 lors de notre participation au Téléthon organisé par Marly-le-Roi.

Il s'agit d'un concours ludique où nous pouvons venir déguisés. Nous tirons par équipe sans discontinuer avec des gages ou des bonus au gré de l'animateur, en l'occurrence Stéphane. Cette année, nous avons des cibles animalières, et tournions un peu comme pour le 3D indoor de Bois

d'Arcy. Il y a tout de même eu une pause d'une heure pendant laquelle nous avons eu le plaisir de regarder évoluer les jeunes gymnastes.

2.6.4 Concours extérieurs

Nous avons participé au concours nature de Magny-les-Hameaux. Nous étions 10 et nous sommes revenus avec 8 médailles. Bravo et merci à toutes celles et ceux qui y ont participé. Très belle journée et une découverte pour beaucoup de jeunes.

Entre parenthèses, 840 flèches ont été tirées et seulement 2 flèches ont été perdues et 1 cassée.

Pour ce concours Maëlle s'est mise au tir sans viseur. Elle avait le choix entre non classée et le tir sans viseur. La veille du concours elle a choisi cette dernière option. Elle a fait des émules car Cécilia et Florian s'y sont mis. Natalia a commencé à s'y mettre également.

Nous avons prévu de participer au concours 3D de Magny les Hameaux du 12 juin. Nous aurons besoin d'aide pour l'installation et la désinstallation.

3 Matériel

3.1 Pour l'intérieur

Nous avons acheté de nouveaux arcs, des viseurs, des flèches ainsi que de nombreux blasons animaliers et enfin un détecteur de métaux. Ce dernier nous a déjà permis de retrouver un grand nombre de flèches.

3.2 Pour l'extérieur

Les protections des cibles sont vraiment pourries. Nous avons acheté des panneaux qui prennent toute la surface de la cible. Pascal et Marc en ont installé un sur une cible à 10 mètres. Contrairement à ce que je pensais et que j'avais dit lors de notre précédente AG, il est très facile à poser et à retirer.

Il nous reste maintenant à faire de même pour les autres cibles. J'ai promis à Pascal que ce sera fait à son retour d'Oléron. Les archers d'Elancourt sont volontaires pour nous donner un coup de main. Il nous reste à fixer une ou plusieurs dates.

3.3 Aménagement du terrain

Notre demande pour la construction d'un jardin d'arc est à l'étude auprès de la mairie. Croisons les doigts. Nous en avons d'autant plus besoin qu'il n'y a pas beaucoup de jardins d'arc dans les Yvelines et que Hardricourt risque de perdre le sien.

4 ASQY

Lors de la précédente AG de l'ASQY, Coignières a cédé la présidence à Elancourt. Thomas est resté trésorier et Jean-François Peillon a pris le secrétariat.

Le dimanche 3 avril, a eu lieu le challenge des lacs. Elancourt nous a accueillis, Trappes s'est occupé du greffe, Coignières des blasons ainsi que du pot avec Magny. Il y a eu pas mal de monde, dont 14 poussins. Notre Compagnie a présenté 15 jeunes dont 4 poussins. Plus de jeunes étaient prévus mais la Covid en a décidé autrement. Louise a obtenu le meilleur score chez les poussins et Sissi a tiré la meilleure flèche à l'issue du jeu du même nom qui s'est déroulé pendant l'attente des résultats.

Trappes a organisé son concours départemental les 22 et 23 janvier derniers. J'étais allé aider pour

l'installation de ce concours. Nous n'étions pas très nombreux : 8 le matin et un peu plus l'après-midi. J'ai trouvé dommage d'avoir été le seul de Coignièrès. Plus de bras auraient été bienvenus. Nous (les Compagnies de l'ASQY) y sommes retournés le dimanche soir à la fin du concours pour tout ranger.

Cette année, les JO jeunes se tiendront sur 2 jours aux alentours du 23 juin. Je ne demande pas d'aide car l'année dernière j'avais dû refuser du monde : nous étions plus de 30 bénévoles pour des classes de 24 à 26 jeunes. Pour cette fois, le nombre a été fixé à 2 bénévoles par Compagnie.

L'ASQY tiendra son AG début juillet. Compte tenu de notre effectif, nous devons être au moins 4 de Coignièrès à y participer (cf points divers). Thomas viendra avec moi, il nous manque donc 2 personnes.

5 Région d'Ile de France

Lors de l'AG de la région à Chennevières-sur-Marne, il y a eu une présentation très intéressante de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). J'en parle maintenant pour 2 raisons.

- la première, c'est que tout jeune qui a une licence UNSS bénéficie d'une réduction lors de sa prise de licence FFTA. Le problème est qu'il ne peut prendre sa licence UNSS qu'à partir du premier octobre alors qu'il prend sa licence FFTA en septembre.
- la seconde, c'est que grâce à l'UNSS, les possesseurs d'un diplôme FFTA peuvent enseigner dans un établissement scolaire. A condition, évidemment, que le chef d'établissement soit d'accord. Sinon je suppose qu'on peut se tourner vers l'UNSS.

6 La vie de Coignièrès

Notre Compagnie est très active dans la vie de Coignièrès. En général nous sommes toujours volontaires pour participer aux événements de la ville.

6.1 Les foulées couleurs

Les foulées couleur auront lieu le samedi 21 mai. Pour l'instant, nous sommes 3 volontaires. J'aimerais bien en avoir un peu plus (6 personnes serait pas mal).

6.2 La Fête de Coignièrès

J'ai râté la réunion de préparation de la ville de Coignièrès. J'avais reçu une invitation assez tôt dans l'année alors que d'habitude elle arrive plus tard. Elle devrait se dérouler le samedi 29 juin. J'ai besoin de volontaires.

7 Site WEB

Francis continue à mettre régulièrement notre site WEB à jour avec les annonces d'événements à venir. Je suis un mauvais élève car je ne l'ai pas beaucoup alimenté. Si vous avez des questions, voyez ça avec lui.

8 Tradition

Vous le savez, je suis très attaché à la tradition, sous toutes ses formes : terroir, langue, etc. Le tir à l'arc tient évidemment une grande place. D'un autre côté, il ne faut pas oublier qu'un des devoirs de tout chevalier est de faire vivre la tradition dans sa Compagnie. Et quoi qu'on en dise, cela fait partie de la vie de la Compagnie.

8.1 Tir de la Saint Sébastien

Nous avons fait notre tir de la Saint Sébastien le samedi 22 janvier. Comme je l'ai dit plus haut, Aymeric nous a préparé de superbes blasons, ce qui nous a changé de nos habituelles cibles dart. Nous avons ensuite procédé au tir traditionnel après lecture par notre capitaine de la légende de Saint Sébastien.

Louise GRANGE a tiré la meilleure flèche parmi les jeunes
et Thomas BOIZIER la meilleure flèche parmi les plus grands.

8.2 Baptême d'archers

Les Compagnies de la branche sud de la famille des Yvelines, comme l'appelle Pierre, se sont réunies en mars dernier pour le baptême d'archers. A cette occasion, Josette a été baptisée archer.

8.3 Réception de Chevaliers

Marc a été reçu chevalier en janvier dernier à l'issue d'une longue cérémonie destinée à faire comprendre à l'impétrant la symbolique et l'importance de cette cérémonie. Il avait au préalable été questionné par des chevaliers lors d'une pré-réception en septembre dernier. Pour des raisons de santé, Jean-Louis avait été remplacé par Marie-Rose ce jour là. Elle a à nouveau joué ce rôle pendant la réception de Marc.

8.4 Rendu de Chevaliers

Lors des 2 dernières réceptions, Pierre, le président de séance, a informé et rappelé aux chevaliers présents que tout chevalier doit faire son rendu de chevalier dans l'année qui suit sa réception, pour remercier les chevaliers qui l'ont reçu. Les chevaliers d'Elancourt s'étant rendu compte qu'ils étaient très en retard ont décidé de faire leur rendu de chevalier et ont invité les chevaliers de le faire avec eux. Au total 14 chevaliers étaient prévus. Au dernier moment, Marc n'a pas pu y participer. Il la fera avec les chevaliers de Mantes en juin prochain.

Pour ceux qui n'étaient pas là : lors de la première partie nous avons tous tirés par groupe sur les cartes des chevaliers faisant leur rendu. Puis, toujours par équipe nous avons eu l'occasion de nous amuser à un jeu proposé par Raphaëlle (genre bingo). Pendant ce temps Marie-Rose est allée aider les chevaliers d'Elancourt à préparer le pot de l'amitié. Merci Marie-Rose.

8.5 Adoubement

La cérémonie d'Adoubement s'est tenue le samedi 30 avril en l'Église d'Aubergenville. Entrée protocolaire dans l'Église à partir de 9h30 sous la supervision de Christian, notre maître de cérémonie aidé par son adjoint, votre serviteur.

- 12 archers, dont Josette ont reçu leur dague d'archers
- 8 chevaliers, dont Marc ont prêté allégeance à la Famille des Yvelines avant d'être adoubés chevaliers de la famille des Yvelines.

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas. L'Archiconfrérie de Saint Sébastien était présente en la personne de son Connétable, de sa femme et de son porte Bannière. Ils n'ont pas pu rester au repas car ils devaient être à Soissons en fin de soirée (voir ci-dessous).

8.6 Chapitre

J'en parle ici car lors du baptême des archers, Alain Bellwo a indiqué que toutes les Compagnies pouvaient venir assister au Chapitre de l'Archiconfrérie de Saint Sébastien, avec leur Bannière. Celui-ci s'est déroulé à Soissons le lendemain de notre Adoubement.

A la demande de notre grand maître, Monseigneur l'évêque de Soissons, nous devons effectuer une veillée le soir précédent la nomination des nouveaux membres de l'ACSS comme cela se pratiquait jadis.

8.7 Grand Messe des Roys

Même si je suis très attaché à notre cérémonie d'Adoubement et à notre Chapitre, je dois reconnaître que la Messe des Roys de Notre Dame du Sablon est grandiose. En 2020, le roi des belges, grand maître de l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre Dame du Sablon devait être présent. A cause du covid, la cérémonie n'a pas eu lieu mais pour cette année, on peut espérer qu'il sera présent.

Pendant le repas qui a suivi le Chapitre, j'ai demandé à Alain d'informer l'assemblée que les arbalétriers de Notre Dame tiendront leur cérémonie le jeudi de l'Ascension et que nous pouvons y assister. Pour l'instant nous sommes 2 de la Compagnie à prévoir d'y aller. D'autres Chevaliers de la Famille iront également.

8.8 Obsèques et parties de deuil

Nous avons connu, hélas plusieurs décès cette année. Notre Compagnie a été présente à quelques uns de ces obsèques et aux parties de deuil qui ont suivi :

- Vittorio Butto, Chevalier de la Compagnie de Poissy
Nous sommes allés à ses obsèques à Vernouillet le 29 septembre 2021 puis à la partie de deuil à Poissy le 23 octobre 2021
- Alain Dubois, Chevalier de notre Compagnie
Nous sommes allés à ses obsèques le 6 octobre 2021 à Montfort L'amaury puis nous avons fait la partie de deuil sur notre terrain le 30 octobre 2021
- Jean-Claude GUICHET, Chevalier de la Compagnie d'Ouzouer sur Loire
En raison du covid, nous n'avons pas pu nous rendre à ses obsèques. Mais nous sommes allés à la partie de deuil le 21 novembre 2021 à Ouzouer.
- Cossimo Corsiglia, Chevalier de la Compagnie de Viry Chatillon : Marie-Rose et Pascal sont allés à ses obsèques en 2020. Nous irons à la partie de deuil le dimanche 14 mai 2022.

8.9 Ronde d'Ile de France

Mon implication dans la ronde a un impact sur notre Compagnie. En effet, les réunions se tiennent en général le samedi matin et pas nécessairement à Coignières de sorte que je ne peux pas assurer l'entraînement des jeunes le samedi après-midi.

Une ronde regroupe les familles d'une région. Ainsi, la ronde d'Ile de France regroupe les familles d'Ile de France.

8.10 Site Tradition

Même s'il a quitté notre Compagnie, Jean-Louis continue de faire vivre notre site tradition. Il m'a envoyé un rapport que j'ai intégré dans mon rapport.

8.10.1 Fréquentation

D'avril 2021 à avril 2022 la moyenne des visites mensuelles est de 63, chiffre en progression dû en partie au référencement sur le site de Guyancourt et sur celui de la Famille des Yvelines, à noter un pic de 122 en Janvier.

8.10.2 Contenu

Ce site ouvert en 2018 évolue par des compléments ou des modifications répertoriées en bas de la page d'accueil, cliquer sur une ligne donne un accès direct au contenu.

Le dernier article créé est "poids et mesures" montrant l'influence française sur les unités anglo-saxonnes.

8.10.3 Contact avec les lecteurs

L'article présentation précise que "*nous n'avons pas vocation encyclopédique et ne cherchons pas à créer un Wiki Archerie*", autrement dit nos lecteurs ne trouveront pas forcément réponse à toutes leurs interrogations et nous souhaitons un dialogue par la boîte mail dédiée ou le forum.

8.11 Le Bouquet Provincial

Le Bouquet Provincial se déroulera à Gisors le dimanche 22 mai 2022. Dominique Beurin a réussi à trouver un car pour s'y rendre. Il ne me reste plus qu'à lui indiquer le nombre de personnes de Coignièrès qui viendront en car (cf point divers).

Comme chaque année, Pierre de Guyancourt va réserver un peloton pour le tir du Bouquet. Il me manque 3 tireurs pour compléter ce peloton. En général, nous tirons le matin et l'après-midi nous aidons les organisateurs.

9 Remerciements

Je vous remercie pour votre présence à cette AG.

Je remercie le bureau et tout particulièrement Marie-Rose et Pascal qui sont toujours là ainsi que Marc et Matthieu. Sans eux, j'aurais beaucoup de mal le samedi. Et encore une fois merci à Aymeric pour ses magnifiques blasons.

Merci aux parents qui nous ont aidés pour notre concours débutants.

**Le rapport Moral du Président est adopté à l'unanimité,
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h.**

Le Président

Le secrétaire

Michel SALL

Pascal BOIZIER



ANNEXES AU COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE
de la Compagnie des Archers de Coignières
ASSEMBLEE GENERALE du 8 mai 2022
RAPPORT FINANCIER

BILAN DE LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES

COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES ETAT DE SYNTHESE DES COMPTES AU 8 MAI 2022				
SOLDE trésorerie présenté en AG A-1		4 763,39 €		
RECETTES DE LA COMPAGNIE		DEPENSES DE LA COMPAGNIE		
CONCOURS DEBUTANTS	1 153,00 €	CONCOURS DEBUTANT	1 304,25 €	1 520,70 €
		PARTICIPATION CONCOURS AUTRES	216,45 €	
ADHESIONS CAC	4 065,00 €	Licences PAYE FFTA	2 857,00 €	2 857,00 €
		PARTICIPATIONS EVENEMENTS TRADITION	1 174,32 €	1 174,32 €
SUBVENTION MUNICIPALE ET DEPARTEMENTALE	2 750,00 €			
VENTE DE T-SHIRT ET EUSSON	40,00 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	118,02 €	2 985,67 €
		MATERIEL DE TIR	1 288,28 €	
		MATERIEL arcs	340,80 €	
		INVESTISSEMENT AMENAGEMENT TERRAIN	847,98 €	
		GOUTERS ET ANIMATIONS	231,59 €	
		ACHAT BARNUM ET DETECTEUR METAUX	159,00 €	
Intérêts du compte épargne : COMPTE clos le 24/9/2021	2,08 €	FRAIS TENUE COMPTE BANCAIRE	149,00 €	391,00 €
		ASSURANCE RC COMPAGNIE	173,50 €	
		COTISATIONS	68,50 €	
TOTAL RECETTES	8 010,08 €	TOTAL DEPENSES		8 928,69 €
SOLDE des comptes à l' AG DU 8 MAI 2022	3 844,78 €			

document certifié conforme à nos écritures comptables, le 8 mai 2022
Le Trésorier, Mme Marie-Rose BOIZIER



Rapport moral du Trésorier présenté lors de l' ASSEMBLEE GENERALE du 8 mai 2022

RECETTES

- **CONCOURS DEBUTANT ORGANISE PAR LA COMPAGNIE**
La participation à été de 175 participants au concours
- **adhésions Compagnie et licences FFTA**
Versement des licences à la FFTA des 47 adhérents
- **Subvention**
La Mairie de Coignières nous a versé un premier acompte , et doit verser un solde – le montant à recevoir est inclus dans la situation présentée :
 - Une subvention exceptionnelle de la mairie nous sera versé pour la remise en état de nos volets des cibles du terrain

Les subventions demandées au département, nous ne savons pas à l'heure actuelle si nous recevrons ces sommes (une de nos demandes de subvention à été rejetée)

DEPENSES

- **CONCOURS DEBUTANT ORGANISE PAR LA COMPAGNIE**
Dépenses : Carburant pour le camion mis à disposition par Thomas
Matériel pour le concours et spots pour ligne de tir
Restauration des bénévoles et des arbitres
Achat de trophées pour le concours

pas de dépenses ni de recettes pour la buvette du fait du Covid
- **AUTRES CONCOURS - Participation aux frais d' inscription, les frais de repas restant à charge des participants**
challenge des lacs – nature de Magny – Elancourt - TELETHON à Marly le Roy
- **Dépenses de fonctionnement** - fourniture de papeterie – cartouches imprimantes
- **participation aux évènements de TRADITION**
tir du roy (2 en septembre du fait du covid – et celui de mai 2022)
frais Deuil Alain Dubois (composition florale)
adoubement d' Aubergenville – frais de réception, achat du Kit Chevalier
pas de frais pour le tir de la Saint-Sébastien – pas de pot du fait du Covid
- **matériel de tir**
achat de petit matériel de tir, flèches, viseur, plumes, cordes, stabilisateur
achat d'un détecteur de métaux
achat de blasons pour le tir en salle, et pour le tir nature
achat des flèches de progression (FFTA)
achat d' arcs droitiers et gauchers
- **investissement achat pour terrain de tir extérieur**
achat de matériel pour les volets des « stramits » du terrain
fournitures de petit aménagement de la cabane (crochets ...)
- **goûters et animations lors des tirs** – seulement pour l' activité dans le gymnase
- **achat d'un deuxième barnum** – achat juste après l' AG de l'an passé
- **Autres dépenses**
Frais de tenue de compte payés à la Société Générale
Assurance Responsabilité Civile – contrat MACIF
Cotisation site internet (2 sites : un de tradition gratuit et un payant)
autres cotisations : cotisation pour l'encaissement des chèques Sports

une réunion du bureau sera à programmer après « mi septembre » pour établir un budget 2022-2023 en reprenant les actions qui n'ont pu être faites, puisque les subventions n'ont pas encore été reçues lors de notre AG.

Chacun devra présenter par écrit ce qu'il envisage ou souhaite, faire évoluer pour la vie de notre compagnie, en vue de chiffrer et budgéter ces actions.

Le rapport Moral du Trésorier est adopté à l'unanimité,

Le Président
Michel SALL

Le Trésorier
Marie-Rose BOIZIER



ANNEXES AU COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE de la Compagnie des Archers de Coignières

POINTS DIVERS

Points divers

1) coacher les confirmés

Il faut se montrer inventifs pour intéresser d'avantage les jeunes et les aider à progresser.
Il nous faut prévoir des stages de formation pour des aides entraîneurs, sont candidats à confirmer
Thomas, Marc et Mattéo, Michel verra pour les inscriptions et les dates
Formation à prévoir également pour l' utilisation des arcs à poulie.

2) Foulées couleur

Pour l'instant nous sommes 3 : Hélène Maëlle et moi. Il me faut au moins 3 personnes supplémentaires.

3) Bouquet Provincial

J'attends de savoir qui veut profiter du car de Gyancourt pour venir au Bouquet.

4) Fête de Coignières

Je suis volontaire et j'imagine que Thomas également. Plus de bénévoles me plairait.

5) AG de l'ASQY

Elle aura lieu début juillet.

Pour chaque club/compagnie de l'ASQY, le nombres de personnes devant venir à l'AG dépend du nombre de membres du club ou de la compagnie : 3 personnes jusqu'à 30 membres puis 1 personne par tranche de 10 audessus de 30.

6) Tir du Bouquet

Pierre a réservé un peloton. Nous sommes pour l'instant 3 : Pierre, Thomas et moi. Il nous faudra au moins 2 autres personnes.

7. **Concours débutant** : les dates des 4 et 5 février 2023 ont été retenues pour cet évènement

8. TIR DU ROY (qui a eu lieu juste après la fin de notre assemblée générale)

EMPEREUR	NICOLAS SANTERNE
ROI	FRANCIS BREYNE
ROITELET	TEDDY FERREIRA
POUSSIN	SISSI ZHU

9 - A la suite du tir du Roy les chevaliers présents se réunit pour nommer :

CAPITAINE	MICHEL SALL
LIEUTENANT	FRANCIS BREYNE
PORTE DRAPEAU	PASCAL BOIZIER
CENSEUR	MARIE ROSE BOIZIER

10 – CONSEIL ADMINISTRATION ET BUREAU (pour mémoire/sans changement)

il n'y a pas de changement dans les **membres du bureau** – prochaine échéance mandat : AG DE MAI 2023

PRESIDENT	MICHEL SALL
SECRETARE	PASCAL BOIZIER
TRESORIER	MARIE ROSE BOIZIER

AUTRES MEMBRES DU BUREAU
MARION EVRARD
MARC GEFFROY
THOMAS BOIZIER
HELENE LE COEUR

Responsable du Matériel MATHIEU SIMON



ANNEXES AU COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE
de la Compagnie des Archers de Coignièrès
ASSEMBLEE GENERALE du 8 mai 2022

ANNEXE 1 - ADHESIONS

Licences et adhésions à la Compagnie des Archers de Coignièrès

Adultes (Senior 1, Senior 2, Senior 3) 120 Euros – hors Coignièrès 130 Euros

Jeunes (Junior, Cadet, Minime, Benjamin) 75 Euros – hors Coignièrès 85 Euros
(jusque 20 ans)

Poussin (de 10 ans et moins) 65 Euros – hors Coignièrès 75 Euros

Un tarif dégressif est consenti aux familles vivant sous le même toit (1) à partir du 3ème inscrit

Autre membre adulte : réduction de 10 Euros

Autre membre jeune : réduction de 5 Euros

(1) sauf si ces familles bénéficient de subvention : Passplus, Passsport CE, CAF, coupons sports, etc...

Adhésion sans pratique de tir 65 Euros

Adhésion en 2ème Compagnie 90 Euros

La cotisation annuelle englobe :

La licence fédérale (incluant l'assurance obligatoire), la cotisation régionale, la cotisation départementale

Les frais de fonctionnement de la Compagnie.

La fourniture du tee-shirt de la Compagnie, la 1^{er} année,

La carte de progression, Les flèches de progression

Pour les tirs de TRADITION la tenue de compagnie est obligatoire :

pantalons blancs, t-shirt de la compagnie, chaussures de sport fermées

Pour les inscriptions : voir auprès de Pascal Boizier – mail pascalouboizier@orange.fr – tel 06 59 39 75 09

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h.



ANNEXES AU COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE
de la Compagnie des Archers de Coignières
ASSEMBLEE GENERALE du 8 mai 2022

ANNEXE 2 - BILAN FINANCIER – AVANCE POUR COMPTE ADHERENTS

ETAT DES SOMMES AVANCEES POUR COMPTE DES ADHERENTS DU CAC AU 8 MAI 2022			
RECETTES DE LA COMPAGNIE		DEPENSES DE LA COMPAGNIE	
PARTICIPATION CONCOURS AUTRES	235,05 €	PARTICIPATION CONCOURS AUTRES	235,05 €
ADHESIONS CAC	60,00 €	Licences PAYE FFTA	60,00 €
PARTICIPATIONS EVENEMENTS TRADITION	608,00 €	PARTICIPATIONS EVENEMENTS TRADITION	608,00 €
SUBVENTION MUNICIPALE ET DEPARTEMENTALE			
MATERIEL DE TIR	133,05 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MATERIEL DE TIR MATERIEL arcs INVESTISSEMENT AMENAGEMENT TERRAIN GOUTERS ET ANIMATIONS ACHAT BARNUM ET DETECTEUR METAUX	133,05 €
Intérêts du compte épargne : COMPTE clos le 24/9/2021		FRAIS TENUE COMPTE BANCAIRE ASSURANCE RC COMPAGNIE COTISATIONS	0,00 €
TOTAL RECETTES	1 036,10 €	TOTAL DEPENSES	1 036,10 €
SOLDE des comptes à l' AG DU 8 MAI 2022	0,00 €		



ANNEXES AU COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE
de la Compagnie des Archers de Coignières
ASSEMBLEE GENERALE du 8 mai 2022

ANNEXE 2 - BILAN FINANCIER – SITUATION DES 4 DERNIERES ANNEES

COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES ETAT DE SYNTHESE DES COMPTES DES 4 DERNIERES ANNEES									
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
SOLDE trésorerie présenté en AG A-1	6 987 €	4 862 €	6 343 €	4 763 €					
RECETTES DE LA COMPAGNIE					DEPENSES DE LA COMPAGNIE				
CONCOURS	1 283 €	23 €	0 €	1 153 €	CONCOURS DEBUTANT	1 508 €	723 €		1 520 €
ADHESIONS CAC	3 705 €	4 420 €	3 435 €	4 065 €	Licences PAYE FFTA	2 230 €	2 901 €	2 693 €	2 857 €
PARTICIPATIONS EVENEMENTS TRADITION					PARTICIPATIONS EVENEMENTS TRADITION	1 419 €	30 €	168 €	1 174 €
SUBVENTION MUNICIPALE ET DEPARTEMENTALE	2 445 €	3 437 €	2 174 €	2 750 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	639 €	1 251 €	101 €	118 €
VENTE DE T-SHIRT ET ECUSSON				40 €	MATERIEL DE TIR	864 €	412 €	1 856 €	1 288 €
					MATERIEL arcs				341 €
					INVESTISSEMENT AMENAGEMENT TERRAIN	19 €	29 €	1 776 €	848 €
					FORMATIONS	250 €	272 €		
					AUTRES DEPENSES	2 020 €	90 €	37 €	
					GOUTERS ET ANIMATIONS	628 €	330 €	65 €	232 €
					ACHAT BARNUM ET DETECTEUR METAUX			149 €	159 €
Intérêts du compte épargne : COMPTE clos le 24/9/2021	9 €	9 €	3 €	2 €	FRAIS TENUE COMPTE BANCAIRE		102 €	163 €	149 €
					ASSURANCE RC COMPAGNIE		268 €	117 €	174 €
					COTISATIONS			67 €	69 €
TOTAL RECETTES	7 442 €	7 889 €	5 612 €	8 010 €	TOTAL DEPENSES	9 577 €	6 408 €	7 192 €	8 928 €
SOLDE des comptes à l' AG DU 8 MAI 2022	4 852 €	6 343 €	4 763 €	3 845 €					